

Société

Travail au Liban Entre l'enfer et la « belle vie », l'incertitude... deux femmes témoignent Les derniers cas de décès de femmes qui travaillaient au Liban ont mis l'opinion en émoi et l'arrivée dernièrement, du corps de l'une d'entre elles, a remis la question sur le tapis. Ces affaires ont tellement fait de vagues, que les autorités ministérielles ont décidé d'examiner la situation réelle des ressortissants malgaches qui travaillent au Liban. En attendant, a-t-il déjà été rapporté dans nos colonnes et dans l'ensemble de la presse, les départs de citoyens malgaches pour travailler dans ce pays sont suspendus.

Avec ces récentes affaires de décès, dont celui de Mampionona jugé suspect par les membres de sa famille, quelques jeunes femmes qui ont vécu une triste expérience au Liban et qui ont réussi à revenir au pays, commencent à témoigner. Une démarche qu'elles auraient eu du mal à envisager avant aujourd'hui. Par peur. Maintenant encore, elles ont du mal à le faire à visage découvert et celles que nous avons pu approcher ont refusé de se laisser photographier. Outre M. N., récemment revenue au pays, d'autres jeunes femmes ont témoigné de leurs expériences libanaises qui, après elles, sont loin d'être exceptionnelles.

F.R., 27 ans : « La première famille chez qui je travaillais parlait le français et je n'avais pas vraiment besoin de m'adapter à la langue locale. Mais contrairement à ce que je pensais, ils étaient violents. Tout le monde se donnait le droit de me donner des coups à la moindre chose : des plantes non arrosées à l'heure exacte, un mets un peu trop salé, une trace de doigt sur les carreaux, ou tout simplement quand on estimait que je ne travaillais pas assez vite, tout cela me valait des coups. J'ai eu droit à des coups de poing au visage, la patronne me tirait les cheveux, me pinçait jusqu'au sang, les garçons - deux adolescents, fils des patrons - pour leur avoir répondu que j'ignorais où se trouvaient leurs affaires, me donnaient des coups de pied dans le dos, me plaquaient la tête au mur. Quand j'étais punie, cela voulait dire que je ne mangeais pas le soir ou devais rembourser la valeur du repas que j'avais trop salé, etc... J'ai voulu démissionner, mais impossible, je devais terminer mon contrat jusqu'au bout. Pas de sortie, pas de repos le dimanche, je n'avais le droit de parler à personne. Après la fin du contrat, j'ai décidé de changer d'employeurs. Je ne voulais pas au début rentrer au pays tout de suite après cette mésaventure, j'avais trop honte de rentrer sans rien. J'espérais encore pouvoir trouver mieux, mais ce n'était pas le cas. Je n'ai pas eu plus de chance chez mes seconds employeurs. Outre la violence physique, un proche de la famille me harcelait sans relâche pour que j'aie des relations intimes avec lui. Bien sûr j'ai refusé et ma galère a empiré, j'ai été accusée de vol et ce proche de la famille me faisait du chantage. Bref, c'est là que j'ai décidé de rentrer ». Le séjour de F.R. au Liban aura duré deux ans. Une autre compagne de galère de F.R. a vécu une expérience similaire. « On me faisait faire des tâches tellement dures que j'étais incapable de les faire. Comme transporter des dizaines de sacs de ciment pour refaire la grande clôture d'une maison qui n'était même pas celle de mon patron, mais à son frère. On m'emmenait dans d'autres maisons de la famille de la patronne et je devais aussi tout nettoyer là-bas. On me demandait de nettoyer la façade et l'extérieur des vitrages de l'appartement qui se trouvait au second étage, alors qu'il n'y avait aucun dispositif de sécurité. Quand j'ai refusé de le faire, les coups pleuvaient. J'avais mal au dos, des contusions et des ecchymoses sur le corps, parfois, je saignais du nez mais je n'ai pu voir aucun médecin », raconte-t-elle.

Les jeunes femmes malgaches, du moins, celles qui ont le droit de sortir de temps en temps, ont l'habitude de se retrouver dans des endroits où elles ont leurs habitudes. Le moment pour elles d'échanger des informations sur ce qu'elles vivent. Et il y en a bien qui mènent une vie correcte au Liban. Elles ont droit à un mois de congé par an et en profitent pour faire du tourisme en dehors de la ville de Beyrouth.

Celles qui ne subissent pas de mauvais traitements ne savent pas comment aider les plus malchanceuses qu'elles. Mais elles se rendent compte qu'elles sont tombées sur de « bonnes familles » qui les traitent bien. Bref, pour ces femmes malgaches venues au Liban, atterrir chez de bons ou de mauvais employeurs ne dépend pas d'elles. Certaines risquent même un coup de poker : tout miser sur leur capital chance pour tomber sur de bons employeurs, sinon c'est l'échec et le retour au pays, sans rien. Hanitra R. Lire aussi CHRR

d'Ambositra : Les hypertendus en augmentation

CSB 2 Ambohimanga : Doté de 4 petits lits métalliques

Socioscopie